



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE **DANS L'ORNE**

Dossier de presse

14 mars 2024



## Edito

Les chiffres de la délinquance ont fortement baissé pendant la période COVID, avant de repartir à la hausse depuis 2022. L'an dernier, la hausse a été tirée par les atteintes aux biens (+12,7%), notamment les cambriolages, qui font l'objet d'une attention particulière, tandis que la hausse des atteintes aux personnes reste plus contenue (+4,6%). Pour autant, le niveau de la délinquance dans l'Orne reste significativement inférieur à la moyenne nationale. L'engagement des policiers et des gendarmes se lit par ailleurs à travers leur capacité à confondre les auteurs. Les taux d'élucidation ornaïses restent cette année encore supérieurs à la moyenne nationale.

Dans le département et particulièrement sur Alençon, la lutte contre les trafics de stupéfiants reste l'enjeu numéro 1. La méthode de harcèlement des points de deal et d'investigations judiciaires de longue haleine a fourni des résultats sans précédents en 2023 avec 5 réseaux démantelés, des saisies records et de nombreuses interpellations. Cette lutte se poursuivra en 2024 à plus grande échelle, avec la mise en place des opérations Place Nette sur les deux zones de compétence police et gendarmerie.

Les violences faites aux femmes continuent d'augmenter avec 950 faits constatés en 2023 et déjà un féminicide en 2024. La lutte contre ces violences constitue donc une priorité qui fait l'objet d'une approche globale : développement de l'aller vers, amélioration de la prise en charge dans les brigades et commissariats et de l'accompagnement social, priorité à la mise en sécurité des victimes et à l'éloignement des auteurs.

De nouvelles priorités ont été établies pour cette année 2024, qui sera historique à bien des égards. La sécurisation des événements en lien avec les Jeux Olympiques de Paris et avec le 80e anniversaire de la Libération tout d'abord. Mais également la sécurité des élus de la République, trop souvent la cible d'incivilités voire d'agressions.

Comme en 2023, les gendarmes et policiers resteront pleinement mobilisés pour veiller à la sécurité des ornaïses et des ornaïses.



# Dans l'Orne, la lutte contre la délinquance s'articule autour de :

## 5 grandes priorités reconduites

-  La lutte contre les trafics de stupéfiants
-  La lutte contre les violences intrafamiliales, conjugales et sexuelles
-  La lutte contre l'insécurité routière
-  La lutte contre la radicalisation et le séparatisme islamiste
-  La lutte contre la fraude

## 3 nouvelles priorités

-  La lutte contre les violences à l'encontre des élus
-  La lutte contre les atteintes à l'environnement
-  La gestion des grands événements 2024

## et s'appuie sur :

-  Des moyens renforcés
-  Une présence de voie publique des policiers et gendarmes de plus en plus importante
-  Un travail d'enquête systématique pour élucider les crimes et délits
-  Un travail partenarial de sécurité et de prévention renforcé



# Chiffres clés de la **DÉLINQUANCE**

Dans l'Orne comme dans toute la France, le niveau général de la délinquance est en hausse en 2023, après la baisse des années Covid. C'est particulièrement vrai pour les atteintes aux biens, avec une forte hausse du nombre de cambriolages constatée.

## Évolution des atteintes aux personnes

**3 004** faits d'atteintes aux personnes, en hausse de 4.6 %  
(+8.9 % au niveau national)

*dont* 950 femmes victimes de violence

*dont* 1 194 coups et blessures volontaires

**72.9 %** taux d'élucidation (61.7 % au niveau national)

## Évolution des atteintes aux biens

**5 538** faits d'atteintes aux biens, en hausse de 12.7 %  
(+1.8 % au niveau national)

*dont* 1 295 cambriolages

*dont* 928 vols de véhicules

**16.4 %** taux d'élucidation (12.9 % au niveau national)

La densité de délinquance, rapportée à la population totale, reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale, que ce soit en termes d'atteintes aux biens (19,7 pour 1 000 habitants contre 29,1) ou d'atteintes aux personnes (10,7 pour 1 000 habitants, contre 12,8).

Pour rendre justice aux victimes, les forces de police et de gendarmerie mènent une action d'enquête résolue. Les auteurs sont plus fortement mis en cause dans l'Orne, avec taux d'élucidation des crimes et délits supérieur au niveau national.



# Lutter contre **LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS**

## Des actions de démantèlement des réseaux et des points de deal

- **Pilonnage des points de deal et investigations judiciaires**
  - 2 réseaux démantelés en zone police
  - 3 réseaux démantelés en zone gendarmerie
- **Lancement des opérations "Place Nette"**
  - 1 opération à L'Aigle en février 2024

## Des saisies records et inédites en 2023

- 56kg** d'herbe et de résine de cannabis (+ 32 kg par rapport à 2022)
- 9.6 kg** d'héroïne (+ 6.7kg par rapport à 2022)
- 2.14 kg** de cocaïne (identique à 2022)
- 443 g** de crack (+377g par rapport à 2022)

## Des outils de sanction des consommateurs pertinents et performants

Augmentation du nombre d'amendes forfaitaires délictuelles (AFD), simplifiant les poursuites et sanctionnant plus rapidement les petits délits, notamment la détention de cannabis.

- 416** amendes dressées en 2023 (contre 362 en 2022)
  - 179 en zone police
  - 237 en zone gendarmerie

# **Le Plan Crack :** un plan d'action spécifique à Alençon

Le Plan Crack est déployé à Alençon depuis janvier 2023. Il incarne l'engagement de tous les acteurs (préfet, procureure de la République d'Alençon, ARS, maire d'Alençon) dans une action résolue contre ce fléau. Les services de l'État et l'ensemble des acteurs concernés accentuent leur vigilance et leur mobilisation pour lutter contre le trafic et la consommation de crack à Alençon et dans son bassin de vie.

## **Un volet répressif**

### **Des actions immédiates : renforcement de l'action des forces de sécurité**

- un renforcement des effectifs au commissariat d'Alençon (+10 fonctionnaires) et création d'un second groupe BAC
- des contrôles quotidiens visant à mettre la pression sur les dealers et les consommateurs
- un harcèlement systématisé des points de deal

### **Des actions qui s'inscrivent dans la durée**

- le placement systématique des mis en cause en garde à vue
- la densification du réseau de vidéo-protection (20 caméras infrarouges mises en place avec une participation financière de l'État en 2023)
- la signature de la convention avec les bailleurs sociaux le 8 mars 2024 pour l'expulsion du parc de logements sociaux des personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants

## **Un volet préventif**

### **La sensibilisation aux risques de la consommation de crack**

- la prévention dans le secteur éducatif et au sein du milieu festif
- la formation des professionnels « au contact »

### **Les actions de prévention sur les risques d'addiction et en faveur de l'accompagnement des toxicomanes**

- un effort de prise en charge sanitaire avec notamment le recrutement d'une professionnelle auprès du CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)
- l'identification des profils des consommateurs
- le développement des partenariats avec les professionnels de santé
- le développement de « l'aller-vers » avec des actions de maraudes par les associations

# Lutter contre **LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, CONJUGALES ET SEXUELLES**

La lutte contre les violences faite aux femmes est identifiée comme une priorité gouvernementale et comme la grande cause du quinquennat. L'ensemble des acteurs (services de l'État, autorités judiciaires, forces de sécurité intérieure, collectivités territoriales, partenaires associatifs) sont mobilisés et engagés dans cette lutte contre les violences faites dans le cadre familial ou conjugal.

## Une hausse des violences en 2023

➤ **Les femmes sont une fois encore les plus touchées par les actes de violences commis dans le cercle familial ou dans le couple.**

**950** femmes victimes de violences intra-familiales  
(935 en 2022, 858 en 2021)

**721** femmes victimes de violences conjugales  
(679 en 2022, 614 en 2021)

La libération de la parole se poursuit et explique en partie l'augmentation des faits révélés.

## Une meilleure prise en charge des victimes

Les dispositifs mis en place en 2022 permettent un meilleur recueil des plaintes ainsi qu'une plus grande mobilisation et spécialisation des forces de sécurité :

- mise en place de permanences d'aide aux victimes au sein des commissariats et des brigades (CIDFF),
- création d'une maison de protection des familles (MPF),
- traitement prioritaire de toutes les plaintes,
- formation de tous les policiers et gendarmes du département
- travail minutieux mené en lien étroit avec les 6 intervenants sociaux professionnels

## La mise à l'abri des victimes

- 39 places d'hébergement d'urgence ouvertes (deux fois plus qu'en 2019)
- 6 places dédiées à l'éviction des auteurs (soit 2 de plus qu'en 2022)
- développement des espaces de rencontre, lieux neutres protégeant les mères et leurs enfants en cas de séparation difficile (4 espaces de rencontre en 2023).

## La coordination des actions

- une instance de pilotage unique – le **CLAV VIF** – comité local d'aide aux victimes de violences intra-familiales, qui s'est réuni le 24 novembre 2023 dans le cadre d'une semaine de sensibilisation contre les violences faites aux femmes
- l'accentuation de « l'aller-vers » avec le déploiement du Van Plurielles sur l'ensemble du département de l'Orne
- **1 167** personnes sensibilisées au cours des 72 étapes du van dans le département
- la poursuite des formations de l'ensemble des acteurs, élus, agents des collectivités, professionnels de santé, acteurs du droit
- le développement des contrats locaux de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles, comme celui signé à Mortagne-au-Perche le 25 novembre 2020, Argentan le 8 mars 2024 et prochainement celui signé avec Flers.



*Signature du contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles de la Ville d'Argentan, 8 mars 2024*



# Lutter contre **L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Le bilan national 2023 de la mortalité routière est à la baisse. **3 170** personnes ont perdu la vie sur les routes de France hexagonale, chiffre le plus bas depuis 1926 (hors période covid).

## Un bilan ornaïis 2023 bien orienté

**21** tués sur les routes dans 17 accidents mortels  
*deuxième meilleure année après 2021 (19 tués)*

**299** blessés (en baisse par rapport à 2022)

**237** accidents (en baisse par rapport à 2022)

**48%** des tués sur les routes ornaïis sont attribuables à des conduites à risques\*

*\*consommation d'alcool et/ou de stupéfiants, vitesse*

## Une stratégie établie : le document général d'orientation (DGO)

Le document général d'orientation 2023-2027, signé l'année dernière avec les procureurs de la République et le président du Conseil départemental identifie 4 thématiques prioritaires : **les conduites à risques, les mobilités douces, le risque routier professionnel et les deux roues motorisées**

### 2 leviers complémentaires d'actions :

➤ **une action répressive à l'encontre des comportements dangereux et inadaptés**

**+20%** augmentation du nombre de contrôles effectués en 2023, en zone police comme en zone gendarmerie (**75 000**), avec la mobilisation de moyens extra-départementaux pour mener cette politique de contrôle.

**+3%** augmentation du nombre de suspensions de permis de conduire (**1 239** suspensions), notamment s'agissant des conduites sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants.

➤ **une action préventive à destination de tous les usagers de la route**

**105** actions inscrites au titre du plan d'actions de sécurité routière 2023 afin de sensibiliser l'ensemble des publics cibles aux précurseurs de l'accidentologie.



# Lutter contre **LA RADICALISATION ET LE SÉPARATISME ISLAMISTE**

## **Des instances de prévention et de lutte contre la radicalisation**

- **le groupe d'évaluation départemental (GED)**  
prévention de la radicalisation à caractère terroriste par un suivi hebdomadaire
- **le groupe d'évaluation de la radicalisation en milieu pénitentiaire (GEREP)**  
suivi mensuel des détenus radicalisés ou condamnés pour terrorisme
- **la cellule de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR)**  
suivi mensuel des structures présentant un risque de rupture séparat



## Eloigner **LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE ET PRÉSENTANT UN RISQUE POUR L'ORDRE PUBLIC**

**52** étrangers sans titre éloignés en 2023

➤ 51 étrangers éloignés en 2022

*dont 30 incarcérés et/ou auteurs de troubles à l'ordre public  
(contre 37 en 2022)*

Les variations de chiffres d'une année sur l'autre pour les éloignements contraints peuvent s'expliquer par la nationalité des étrangers. Il n'y a pas d'éloignement à destination de pays en guerre.



# Lutter contre **LES FRAUDES**

Au niveau local, la coordination de la lutte contre les fraudes est opérée au sein du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF). Cette instance, co-présidée par le préfet et les procureurs de la République, et qui associe l'ensemble des services et acteurs concernés, s'est réunie le 27 octobre 2023.

Elle fait l'interface entre les problématiques abordées au sein des groupes opérationnels nationaux anti-fraude (GONAF) et celles rencontrées par les partenaires locaux.

Les CODAF permettent d'organiser des contrôles ciblés et des échanges de renseignements.

## Les chiffres 2023

- 19** contrôles CODAF réalisés
- 85** affaires traitées pour fraude aux prestations sociales
- 182** entreprises contrôlées
- 328** personnes contrôlées
- 1 818 392€** saisies d'avoirs criminels par le Groupement de gendarmerie départementale de l'Orne

## Les priorités 2024

- les structures éphémères et le travail illégal
- le travail dissimulé
- la fraude à la résidence et les usurpations de coordonnées bancaires
- les atteintes environnementales



# Lutter contre **LES VIOLENCES FAITES AUX ÉLUS**

Vendredi 7 juillet 2023, le Gouvernement a présenté le plan national contre les violences aux élus. Il a pour objectif de renforcer la sécurité des élus en leur apportant un soutien fort dans toutes les étapes qu'ils peuvent rencontrer en cas d'atteintes.

Le plan est structuré autour de quatre grands axes : renforcer la protection juridique et psychologique des élus, renforcer la protection physique des élus, le renforcement des mesures judiciaires, le renforcement des relations maires-parquets

## Une hausse des violences en 2023

**14 élus** victimes de violences (principalement des outrages et/ou menaces)  
**6** victimes en 2022

## Un plan national de prévention et de lutte contre les violences aux élus

**Mise en place d'un "pack sécurité élus" dans l'Orne : mieux prévenir, analyser et répondre aux différentes menaces**

- un "réfèrent élu" dans chaque brigade de gendarmerie et chaque circonscription de police
- intégration, pour les élus qui le souhaitent, de leur numéro au module de sécurisation des interventions et protection (SIP)
- proposition de sessions de sensibilisation à la gestion des incivilités et des conflits à destination des élus
- proposition, à destination des parlementaires, de consultations de sûreté de leur domicile et/ou de leur permanence



Conforter  
**LES MOYENS**

## Au sein de la DDPN

- 16** gardiens de la paix supplémentaires depuis 2022
- 1** nouveau groupe BAC à Alençon pour intensifier le travail d'initiative et de pilonnage des points de deal
- 116 695€** d'investissements réalisés pour la réfection des locaux
  - 21 235€** à Alençon pour la réfection des bureaux et locaux de détention
  - 74 814€** à Flers pour l'installation de la climatisation, l'installation d'une pompe à chaleur et la réfection des douches
  - 19 920€** à Argentan pour des travaux de plomberie, d'électricité et l'installation d'une fenêtre de toit

➤ un projet majeur d'extension de l'Hôtel de Police d'Alençon

## Au sein de la gendarmerie

- 2** nouvelles brigades mobiles sur le territoire d'ici 2027
  - sur le territoire de la commune déléguée de Fel. Cette implantation constituera un ancrage nouveau de la gendarmerie nationale. Cette unité sera par ailleurs dotée d'une compétence **équestre**, compte-tenu de sa zone de compétence intégrant le Haras national du Pin, site touristique, culturel et sportif majeur du département
  - sur le territoire de la commune de Sées. Cette brigade viendra renforcer les capacités d'intervention de la gendarmerie sur les **flux de circulation routière et ferroviaire**. Elle permettra d'augmenter les contrôles diligentés sur les lignes ferrées Paris – Granville et Caen – Le Mans et d'accroître la présence sur le réseau routier ornaï, en particulier les autoroutes A28 et A88 et les routes classées à grande circulation telle que la RN.12. Cette unité aura également pour mission de renforcer la **lutte contre le trafic de stupéfiants et l'immigration clandestine**.

## En 2024

- 3 nouvelles casernes livrées : Gacé (première pierre posée le 3 novembre 2023), La-Ferté-Macé (première pierre posée le 9 juin 2023)
- lancement de la construction du nouveau siège de la brigade départementale à Alençon et de la nouvelle caserne de Tourouvre et Perche en Nocé pour une livraison en 2025

# CONTACTS PRESSE



[pref-communication@orne.gouv.fr](mailto:pref-communication@orne.gouv.fr)  
02 33 80 62 60



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*